

Bavure



Françoise Zuber pose, en clin d'œil à sa mésaventure, derrière les barreaux plus accueillants du portail de son joli jardin à Bernex. P. FRAUTSCH

Une retraitée arrêtée et enfermée en Croatie

Accusée de voyager avec des papiers volés, la Bernésienne de 77 ans n'a jamais vu la couleur des plages promises

Isabel Jan-Hess

«Perles de la Croatie». C'est ainsi que s'appelle le circuit dont rêvait Françoise Zuber depuis plusieurs semaines. Un voyage organisé d'une semaine à la découverte des magnifiques côtes croates. Mais c'est en cellule, sans passer par la case plage, que cette retraitée de Bernex s'est retrouvée, bien malgré elle, à son arrivée à Split. Le voyage de cette fringante Bernésienne de 77 ans a viré au cauchemar. «J'ai passé la douane à Klotten sans problème, raconte Françoise Zuber, encore chamboulée par

son affreux week-end de Pentecôte. Arrivée à Split, la police m'a fait sortir de la file, a pris mes papiers, avant de m'emmener, avec mes bagages. Je ne comprenais pas, on ne me disait rien.»

«Personne ne m'écoutait»

Les douaniers lui expliquent ensuite que sa carte d'identité est déclarée volée depuis 2007. Surprise, Françoise Zuber assure qu'il y a erreur et que ce sont bien ses papiers d'identité. La photo est explicite. «Mais personne ne m'écoutait. J'ai essayé en allemand, en anglais et en français, mais on ne me répondait pas. J'étais en infraction, j'avais tort, un point c'est tout.»

Seule dans une pièce fermée, elle appelle l'agence à Split, des amis à Genève, son fils à Bâle. «Heureusement, j'avais deux téléphones portables.» Depuis la Suisse, sa famille contacte les aéroports de Zurich et Genève, où

on lui répond que la carte d'identité est valable. «Les affaires étrangères ont dit à mon fils qu'ils ne pouvaient rien faire non plus, poursuit la septuagénaire. Même le délégué de l'ambassade suisse n'a pas pu intervenir.» Epuisée, la Suisseuse peine à traîner ses valises, malgré une santé exceptionnelle. En soirée, elle est à nouveau enfermée, seule, sans explication, dans une pièce froide, avec pour seule compagnie des chaises en métal. «J'étais debout depuis 5 h, mais je n'ai pas fermé l'œil.» Le lendemain, on lui propose un vol pour Zagreb à 300 francs avant un retour à Zurich.

Telle une criminelle

Telle une criminelle, elle se voit accompagnée par la police dans l'avion. Même scénario à Zagreb, où le policier qui l'accompagne finit par disparaître avec sa carte d'identité. «Une fois dans l'avion, j'ai presque pleuré, tellement je n'en pouvais plus.» Arrivée à Zurich, elle n'est pas au bout de ses peines. La police lui permet l'entrée en Suisse, mais la laisse ensuite se débrouiller pour trouver l'agence Kuoni chez qui elle avait réservé son voyage. «J'ai erré dans la gare avec mes bagages pour m'entendre dire que je pouvais prendre un vol pour Genève, à mes frais et que Kuoni n'assumait aucune responsabilité pour les problèmes de papiers d'identité

ou de refoulement d'un pays.» C'est finalement en train qu'elle regagne seule son domicile de Bernex, un lundi de Pentecôte dont elle se souviendra. «Je ne fais plus de cauchemars depuis deux jours. Mais j'ai eu très peur et je ne suis pas sûre de repartir de sitôt.» Depuis son retour, Françoise Zuber a appris par la police bâloise

«Personne ne m'écoutait, j'ai eu très peur!»

Françoise Zuber, 77 ans

que sa carte d'identité est effectivement signalée volée en 2007 sur Interpol. Ce qui reste un mystère. «Je ne l'ai jamais perdue et surtout j'ai voyagé sans aucun souci en Tunisie, en Turquie et en Europe depuis 2004 avec cette carte, valable jusqu'en 2014.»

A l'ambassade de Croatie à Berne, on explique que les douaniers ont agi conformément aux règles internationales. «Ce qui est arrivé à cette dame est navrant, regrette une responsable. Mais lorsqu'une pièce d'identité est déclarée volée par Interpol, les douaniers doivent interpellier son possesseur. Je ne comprends toutefois pas pourquoi l'ambassade suisse n'a pas aidé cette dame.»



A 59 ans, le socialiste Jean-Charles Rielle a accédé hier soir à la présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève. PATRICK MARTIN

Le Conseil municipal renouvelle ses troupes

Le Parlement de la Ville de Genève a revu hier soir sa composition. Le socialiste Jean-Charles Rielle est son nouveau président

Deuxième législature pour le Conseil municipal de la Ville de Genève, qui a procédé à la réélection complète de son bureau, des membres des commissions ainsi qu'à la nomination d'un nouveau président. Hier soir, sans surprise (puisqu'il secondait déjà l'ex-présidente, la démocrate-chrétienne Alexandra Rys), le socialiste Jean-Charles Rielle a accédé au sommet de la tribune. Interview.

Quel type de président allez-vous incarner?

Un président respectueux des sensibilités politiques de chacun. Par respect pour les citoyens qui nous ont élus. Je ne veux pas que les gens soient attaqués à titre individuel, et c'est le médecin, ici, qui vous parle. Le combat doit être par essence politique. Pas personnel.

Quel regard portez-vous sur l'évolution du débat politique?

Vous savez, c'était bien plus sonore à Berne, je peux vous l'assurer. Je comprends bien que l'on ne

retienne que les échanges parfois musclés qui se déroulent au sein du Parlement, mais cela ne reflète pas la réalité, il ne s'agit là que d'une image prise sur le moment. En commission, le travail est très sérieux.

Regrettez-vous la médiatisation des activités du Municipal?

Non, c'est un plus pour la démocratie, sans aucun doute. Ce qu'il faut aujourd'hui dans une société de hypercommunication où chacun peut intervenir dans le débat politique, c'est imposer le respect. Il y a des limites que l'on ne doit pas dépasser.

Votre prédécesseur a déploré les rapports de plus en plus conflictuels au sein de l'hémicycle et la perte de vue d'un but: le bien commun. Que comptez-vous faire?

Les politiques ne sont pas des modèles, ils représentent les électeurs et ne sont que le reflet de notre société. Il est normal qu'ils soient les vecteurs des craintes de la population. Respect et dignité seront les leitmotifs de mon année de présidence. Les propos pénalement répréhensibles seront soumis au joug de la justice.

Olivier Francey

Vol à l'étalage En état d'ébriété, il met des rasoirs dans son sac

Un Roumain de 44 ans, fortement alcoolisé, a été repéré lundi dans un grand magasin d'Onex alors qu'il glissait deux rasoirs électriques dans son sac en bandoulière. Interpellé à la sortie par les services de sécurité, il a été remis à la police qui, après l'avoir identifié, a découvert qu'il faisait l'objet d'une interdiction d'entrée dans tous les magasins de la même enseigne, jusqu'en juin 2013. Il a reconnu les faits et été transféré au Ministère public. I.J.H.

Course-poursuite

120

C'est la vitesse en km/h à laquelle deux fuyards de 23 et 25 ans ont roulé à travers la commune française d'Ambilly, samedi. Après avoir forcé un contrôle de police à la frontière, la conductrice n'a pas hésité à foncer sur un véhicule de police qui s'est déporté. S'en est suivi une course-poursuite de plusieurs minutes. Finalement interpellés, les deux jeunes, sobres, n'expliquent pas leur comportement. I.J.H.

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

SAISON 2012-2013 SPECTACLES ONÉSIENS

ABONNEZ-VOUS!
www.spectaclesonesiens.ch

6 ANS DE SUCCÈS

Duel, Abel Aboualiten, Florin Niculescu trio, Théâtre à la campagne, Le Tour du Monde en 80 jours, Serge Papagalli, Brigitte, Nadéah, Esma Redzepova, Piano Seven + Guests, Les Désaxés, Les Mangeurs de Lupins, Aldebert, François-Xavier Demaison, Grupo Compay Segundo, Le Quatuor, Fellag, Sophia Aram.

Abonnements transmissibles: Tarifs réduits pour jeunes, groupes, chômeurs, AI, AVS et familles. Programme complet et abonnements: Tél. 022 879 59 99 Billets par spectacle en vente dès le 20 août.

onex Ville de progrès
MIGROS pour votre quotidien
lémanbleu
YES

PUBLICITÉ

CONSTITUTION 2012

La nouvelle constitution genevoise ?

Les membres de l'Assemblée constituante se réjouissent de vous accueillir

jeudi 7 juin à 20 heures à Collonge-Bellerive
Soirée d'information et de discussion suivie d'une collation, sur le thème:

Droits politiques des personnes de nationalité étrangère, initiatives et référendums
Quelles évolutions des droits politiques à Genève ?

Venez nombreux

Salle communale de Collonge-Bellerive
110, route d'Hermance
1245 Collonge-Bellerive

TPG: bus E: arrêt Bellerive

Parking public devant l'école

Assemblée constituante genevoise
www.constitution2012.ch